



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
ALSACE

BILAN D'ACTIVITÉS 2022

alsace.chambre-agriculture.fr





SOMMAIRE

P.03	Édito
P.04	Vie de l'institution
P.05	Nos partenariats
P.06	Service Économie et Entreprise
P.07	Installation - Transmission
P.08	Service Formation - Emploi
P.09	Service Filières Végétales - Grandes Cultures
P.10	Viticulture
P.11	Fruits et légumes
P.12-13	Service Élevage
P.14	Service Agronomie - Environnement
P.15	Agriculture biologique
P.16-17	Service Gestion du territoire
P.18	Montagne
P.19	Service Forêt
P.20-21	Promotion - Communication
P.22	Le réseau des Chambres d'agriculture du Grand Est

ÉDITO

Répondre aux enjeux de la souveraineté !

2022 nous a réservé son lot de surprises, bonnes et moins bonnes. La guerre en Ukraine a ravivé les tensions économiques et commerciales entre les grandes puissances mondiales avec en toile de fond de profondes inquiétudes sur l'évolution climatique.

L'agriculture est certainement l'un des secteurs économiques le plus impacté par ce contexte géopolitique mais aussi par le changement climatique. Dans un contexte de hausse du prix des énergies, des intrants et de l'alimentation animale, l'agriculture doit faire face à l'envolée de ses charges qui ont heureusement été compensées par une évolution des marchés favorables sur une grande partie de l'année 2022.

Mais les moyennes cachent de nombreuses disparités avec des rendements en dents de scie pour nos principales productions qui ont été impactées par la sécheresse estivale. En outre, la répercussion de la hausse des coûts de production vers l'aval, lors des négociations commerciales, est toujours aussi rude pour un certain nombre de filières malgré les avancées des lois EGALIM. Année compliquée aussi pour les producteurs bio et les circuits courts qui ont vu l'engouement des consommateurs lors du COVID peu à peu s'effriter sur fond de tension sur le pouvoir d'achat.

L'enjeu alimentaire est au cœur de notre stratégie. La souveraineté alimentaire, locale, nationale voire européenne est un gage de sécurité et d'indépendance pour l'avenir de notre société ! Nous devons donc garder le cap sur la diversité de nos productions, soutenir l'élevage, et continuer à miser sur tous les circuits de commercialisation. Nous devons développer toutes les filières qui



Denis Ramspacher,
1^{er} Vice-Président



Denis Nass,
Président

peuvent valoriser nos productions locales auprès des entreprises et des consommateurs alsaciens. Nous devons aussi explorer tous les leviers pour trouver des réponses au changement climatique : l'irrigation fait bien sûr partie des solutions, mais aussi la recherche de nouvelles variétés, des techniques innovantes, de nouvelles productions, de nouveaux systèmes plus résilients, et enfin le nouveau système assurantiel qui sera mis en place en 2023...

Nous pouvons encore développer la production d'énergie renouvelable avec le photovoltaïque sur toiture ou la méthanisation. La flambée actuelle des prix du gaz et de l'électricité doit nous conforter dans cette voie tout en restant vigilants sur l'utilisation du foncier agricole en évitant notamment les concurrences entre alimentaire et non alimentaire.

Riche de ses 68 élus qui représentent toutes les forces vives de l'agriculture alsacienne, forte de ses 186 salariés avec des compétences multiples réparties sur l'ensemble du territoire la Chambre d'agriculture Alsace constitue plus que jamais le partenaire privilégié des agriculteurs pour les accompagner dans ces transitions, pour les conseiller au quotidien, améliorer leurs performances mais aussi et surtout pour préparer au mieux l'installation des jeunes et la transmission des exploitations.

Le bilan d'activités 2022 revient sur l'ensemble de nos actions dans tous nos domaines de compétence. Notre action s'inscrit dans la complémentarité et le dialogue avec nos partenaires des organisations professionnelles et économiques. Elle vise à construire des relations de confiance et de partenariat avec les collectivités locales, les intercommunalités, les agglomérations, avec la Collectivité européenne d'Alsace, la Région Grand Est, ainsi que les pouvoirs publics afin de peser sur les grandes orientations et relever les défis de l'avenir.



Vie de l'institution

BUDGET RÉALISÉ 2022 : 17 935 308 MILLIONS D'€

68

élus
représentant la
diversité
de l'agriculture
alsacienne, qui
travaillent ensemble
dans l'intérêt général
de la profession

20

collectivités locales
accompagnées chaque
année dans leurs projets

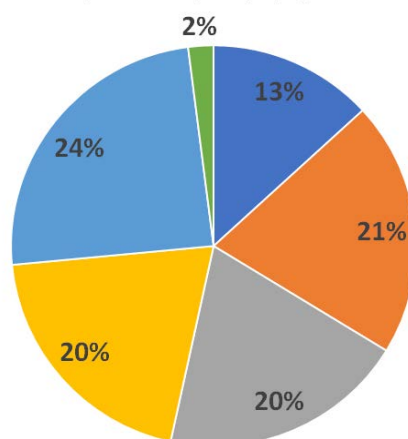
429

avis consulaires
rendus chaque
année dans le cadre
d'expertises et de
consultations

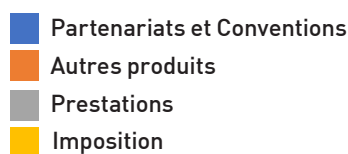
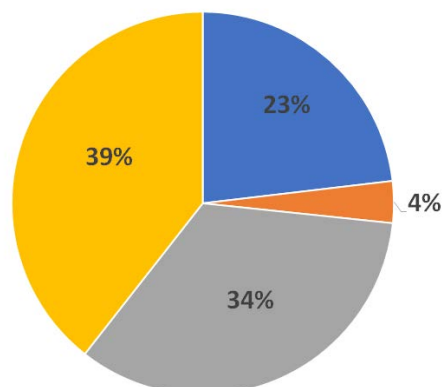
186

collaborateurs
au service des
agriculteurs pour tous
les projets

NOS ACTIONS



NOS RESSOURCES





Nos partenariats

COMMUNES, COMMUNAUTÉS DE COMMUNES, AGGLOMÉRATIONS ET PETR : LES PARTENAIRES DU QUOTIDIEN

2022, aura été l'année des relations de terrain et du concret avec les collectivités sur l'ensemble de nos thématiques communes, aussi bien pour des projets visibles pour les populations que pour des actions programmatiques. Citons pêle mèle la préparation des documents d'urbanisme, les actions pour le développement des circuits courts, à vocation environnementales ou l'organisation de « fermes ouvertes » dans le périmètre de l'Eurométropole ou de la m2A. Avec un succès qui démontre l'envie réelle des habitants d'aller à la rencontre de l'agriculture de leur territoire.

Les Programmes Alimentaires Territoriaux portés par les agglomérations ou les PETR restent naturellement un outil important pour les collectivités, et les projets ont été nombreux du nord (Haguenau et EM) au sud (Saint Louis, PETR du Sundgau, PETR Thur-Doller et m2A).

Nouveauté de l'année, les Prestations pour « Services Environnementaux » ou PSE. Ces 160 contrats, passés entre les collectivités et les agriculteurs du territoire, permettent aux collectivités de rémunérer des engagements volontaires de préservation de la qualité de l'eau, avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse. L'EMS, Colmar Agglo, Saint-Louis agglo et Mulhouse Alsace Agglomération ont été particulièrement dynamiques sur ce projet, à la grande satisfaction de tous. D'autres collectivités envisagent de déployer ce dispositif en 2023.

Désireux de répondre aux préoccupations des agriculteurs de leur territoire, les deux CC de la Bruche et du Val de Villé ont fait réaliser une enquête auprès de leurs agriculteurs afin de bien cerner leurs



attentes. Le partenariat historique de la montagne a été reconduit et redynamisé sur les bases des résultats de cette enquête. Pour leur part, les collectivités du Sud Alsace envisagent, un « salon des circuits courts, permettant de mettre en relation directe producteurs et clients (restaurateurs, GMS, restauration collective). Un beau projet qui verra le jour en 2024.

Enfin, le désormais traditionnel salon des maires du Haut-Rhin constitue un temps fort des rencontres avec les collectivités du Sud Alsace et a été l'occasion de la signature de la convention de partenariat entre la Chambre d'agriculture et la m2A.

COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE, LE PARTENAIRE "NUMÉRO UN"

La Collectivité européenne d'Alsace reste le principal partenaire de la Chambre d'agriculture et les échanges sont trop nombreux pour être développés ici. Le soutien de la collectivité à la chambre pour la mise en œuvre de ses activités dans de nombreux domaines est stratégique. Citons simplement le soutien de la CeA aux actions transfrontalières conduites dans le cadre de RI2, qui nous permet d'entretenir

les échanges avec nos homologues et voisins allemands, ou le partenariat pour assurer la présence de la CeA au Salon de l'Agriculture de Paris.

ERMES : UN BILAN TRÈS ATTENDU UN PARTENARIAT EXEMPLAIRE AVEC L'AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE

Le bilan est clair est sans appel : les quantités de produits phytosanitaires utilisés par les agriculteurs alsaciens ont diminué de 26 % en moyenne entre 2015 et 2021. Un résultat exemplaire, signe des efforts réalisés par les agriculteurs avec l'appui de la Chambre d'agriculture, de l'AERM et des collectivités gestionnaires de l'eau engagées dans le partenariat ERMES. 49 cosignataires pour un projet commun, qui sera reconduit dès 2023. Une nouvelle fois, ce partenariat démontre s'il en était encore besoin, l'implication des collectivités locales dans les enjeux de leur territoire.

Pour sa part, la Région grand Est poursuit ses soutiens à l'agriculture sous la forme d'aides directes aux agriculteurs. La politique de soutien à l'élevage et à l'agriculture de montagne sera renouvelée en 2023, ainsi que les mesures agri environnementales, gérées par la Région.





Service Économie et Entreprise

L'ENTREPRISE AGRICOLE AU CŒUR DE NOS ACCOMPAGNEMENTS

Comme à l'accoutumée, l'activité 2022 du service Économie a été intense et variée. Nos conseillers ont été présents au quotidien pour accompagner les agriculteurs dans leurs démarches : demandes d'aides à l'investissement, démarches réglementaires, procédures exceptionnelles type calamités, Réagir et communications diverses.

LE MOT DU PRÉSIDENT

En plus de leurs activités traditionnelles, les conseillers du service Économie adaptent leurs accompagnements au contexte de l'année. Ainsi, en 2022, ils ont été présents, aux côtés de nos partenaires professionnels et administratifs, pour la mise en place d'aides d'urgence liées aux aléas climatiques subis : gel, grêle et sécheresse. Ils ont en outre multiplié leurs communications sur la Réforme de la PAC, par le biais de réunions, de rendez-vous et d'interventions diverses, afin que chaque agriculteur puisse être sensibilisé au contenu de la nouvelle politique agricole commune. La communication se poursuit ces prochains mois pour que chacun puisse concrètement envisager les adaptations nécessaires sur son exploitation.

Ange Loing,
Président de la
Commission
Performance des
Entreprises



DÉVELOPPER ET MODERNISER LES EXPLOITATIONS

Les conseillers accompagnent les agriculteurs dans la réflexion sur leur projet d'investissements et la recherche de soutiens financiers. Ainsi, en 2022, ils ont monté 200 demandes d'aides dans le cadre du PCAE (Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles) : 111 dossiers « Plan Végétal » et 89 « Plans Bâtiment », ainsi que 20 demandes d'aides dans le cadre de l'OCM Viti-vinicole. Ces aides constituent un levier essentiel pour le développement et la modernisation de nos exploitations. Pour exemple, le montant moyen accordé aux projets bâtiment présentés approche les 60 000 € par exploitation.

ACCOMPAGNER L'EXPLOITANT DANS SES RESPONSABILITÉS DE CHEF D'ENTREPRISE

Déclarations PAC, engagements MAE, enregistrements des interventions par le biais de Mes Parcelles, conseils juridiques, formalités administratives liées à la création, la cessation ou la modification des entreprises, sont autant de services que le service Économie a proposés aux agriculteurs en 2022. Les efforts ont été multipliés, en fin d'année, pour expliquer les grandes lignes de la réforme de la PAC.

PRÉPARER L'AVENIR

Les défis sont nombreux pour notre agriculture alsacienne. Les préparer pour mieux les relever est un impératif. Ainsi, sept diagnostics Ferme du Futur ont été réalisés. Par ailleurs, construire des références technico-économiques, notamment dans un contexte de fortes fluctuations des prix, tant au niveau des produits que des charges, est une priorité pour mieux nous projeter. Nous avons également participé aux réflexions sur la construction des prochains programmes d'aides à l'investissement.

1 684
déclarations au CFE

1 245
accompagnements PAC

479
transferts Mes Parcelles
vers Télépac

965
suivis Mes Parcelles

257
suivis de gestion
d'entreprise

420
exploitations dans nos
observatoires

124
dossiers calamités et
aide d'urgence finalisés +
fourrage en cours

220
accompagnements de
projet d'investissements





Installation - Transmission

LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EST ENGAGÉ

2022 est à nouveau une très belle année « Installation » en Alsace : le nombre de projets d'installations aidées augmente de 22 %, alors même qu'il avait déjà augmenté de 41 % entre 2019 et 2020 et maintenu son niveau entre 2021 et 2022. Notre territoire conserve sa belle dynamique « Installation ». En parallèle, l'accompagnement Transmission connaît un développement sans précédent.

LE MOT DES PRÉSIDENTS

Le renouvellement des générations se poursuit ! Après la hausse significative des projets d'installation validés en 2020, puis leur maintien au même niveau en 2021, nous nous réjouissons de la nouvelle hausse des projets validés en 2022. Le fort intérêt porté par les agriculteurs de plus de 55 ans de notre territoire à nos réunions multipartenaires "Transmission" traduit le réel besoin d'accompagnement sur ce sujet et nous invite à repenser notre offre d'accompagnement pour y répondre. Un nouveau programme d'aides à l'Installation Transmission est annoncé pour septembre 2023. Nous veillerons à ce qu'il soit le plus cohérent et le plus efficace possible pour le renouvellement des générations agricoles de notre territoire.

**Ange Loing et Julien Koegler,
Présidents de la Commission
Installation et Transmission**



INSTALLATION : DES PROJETS NOMBREUX

Les étapes de l'accompagnement Installation, du Point Accueil Installation au Plan d'Entreprise, permettent de suivre le porteur de projet dans sa réflexion, de ses premières idées vers la concrétisation de son projet. Nos partenariats avec les Jeunes agriculteurs (JA), pour l'animation du Point accueil installation (PAI) et avec le CFPPA

d'Obernai pour l'élaboration des Plans de Professionnalisation Personnalisés (PPP), nous ont permis de proposer un accompagnement au plus près des préoccupations et des besoins des candidats : 277 contacts au PAI et 123 entretiens PPP. Le stage 21 heures, préparatoire à l'installation, est une étape essentielle pour affiner la construction de son projet. Chaque participant est invité à échanger avec ses pairs et avec ses futurs partenaires professionnels : neuf sessions ont été proposées en Alsace en 2022. Étape essentielle de l'accompagnement, l'élaboration du plan d'entreprise permet d'approcher le projet dans toutes ses composantes et d'en vérifier sa viabilité. 90 projets ont ainsi été co-construits, par nos conseillers et les candidats, et ont pu bénéficier des aides à l'installation. L'équipe Installation Transmission a également été présente auprès des JA récemment installés pour les suivre dans la mise en œuvre de leur projet d'installation et les aider dans le respect de leurs engagements réglementaires : 67 suivis post-installation ont été réalisés dans l'année.

TRANSMISSION : BELLE AFFLUENCE À NOS RÉUNIONS MULTIPARTENAIRES

Convaincue de l'enjeu du renouvellement des générations et donc de l'importance du sujet « Transmission », la Chambre d'agriculture, avec ses partenaires historiques, notamment les FDSEA section des anciens, a poursuivi son travail d'information. Trois réunions ont été organisées fin novembre sur le territoire alsacien, regroupant près de 350 personnes. Le Point info

transmission (PIT), mis en place en 2020, poursuit son développement : 61 rendez-vous ont été réalisés en 2022, soit une hausse de plus de 60 % par rapport à 2021. Ces entretiens permettent à chaque futur cédant d'être écouté et orienté vers les structures partenaires pouvant l'accompagner dans ses démarches. Parallèlement, nous avons poursuivi nos accompagnements « Répertoire Départ Installation », stages de parrainage, Déclaration d'intention de cessation d'activité agricole (DICA) et informations diverses.

123
rendez-vous PPP

90
projets accompagnés

67
suivis post-installation

61
rendez-vous PIT

350
participants aux
réunions Transmission



Service Formation - Emploi

UNE ACTIVITÉ FASTE POUR FAIRE FACE AUX ÉVOLUTIONS

LE MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2022 sera marquée durablement par un nombre de formations réalisées record. Le renouvellement du certiphyto, le développement de partenariats pour porter des formations au service de structures agricoles et le maintien d'une offre diversifiée ont contribué à ce beau résultat. Pour autant, la multiplication des formations très courtes (1 jour) et basées sur l'obligatoire doit nous réinterroger sur leur pertinence, là où le besoin est plus de comprendre, d'analyser et de se projeter que d'obtenir des informations. C'est une réflexion qui doit être collective entre l'organisme de formation, les commandes de nos partenaires et les professionnels. Le partenariat avec les Etablissements d'enseignement agricole, les collectivités (Région, CEA, EPCI) et les acteurs de l'emploi et l'orientation se consolide dans un « savoir faire ensemble » expérimenté et fructueux. La promotion de nos métiers, l'offre de stages ou de missions vers un public éloigné ou de réfugiés se développent grâce à ce partenariat. Le maintien de notre accompagnement des entreprises vers l'apprentissage reste utile et apprécié. « L'expérience du vivant » est en marche au travers de toutes ces actions et initiatives, dans le contexte d'un renouvellement indispensable des générations.

Christian Schott,
Président de la
Commission
Formation - Emploi



UNE OFFRE DE FORMATION DIVERSIFIÉE ET MAINTENUE

Dans la dynamique déjà entamée en 2021, le nombre de formations réalisées en 2022 atteint les 172 séances et 1 880 stagiaires. Correspondant à un tiers de l'offre, le renouvellement du certiphyto y joue une part conséquente. Avec 65 formations différentes proposées, l'offre reste diversifiée dans des domaines, filières et thématiques larges. Pour autant, les formations réglementaires ou techniques en production végétale, animale, transformation restent largement majoritaires, alors que les formations plus stratégiques (diversification, analyse des risques, pilotage économique) demeurent plus complexes à valoriser et feront l'objet d'une réflexion pour 2023.

L'axe « Communication positive » se développe et le renouvellement du parcours de l'Ecole des cadres a démarré fin 2022 avec une nouvelle promotion.

172
séances de formation
réalisées (+23 %)

420
contrats
d'apprentissage
accompagnés

330
stages découverte
organisés (-23 %)

1 900
stagiaires (+30 %)

275
offres de missions
identifiées (+120 %)



DES ACTIVITÉS AUTOUR DE L'EMPLOI, L'ORIENTATION ET LA PROMOTION DES MÉTIERS EN GRANDE DYNAMIQUE

Le partenariat de proximité avec les établissements d'enseignement agricole, les OPA, les collectivités territoriales et les acteurs de l'orientation et de l'emploi, véritable « culture locale », permet non seulement de faire face aux sollicitations de plus en plus nombreuses en matière d'emploi, de réorientation professionnelle ou d'accueil de public divers mais aussi d'être force d'initiatives. En 2022, plus de 250 offres de missions ont ainsi été identifiées par la Chambre d'agriculture pour des publics de bénéficiaires du RSA ou de réfugiés ukrainiens. L'accueil du Bus du vivant en septembre sur Schiltigheim, la redynamisation du Salon Emploi Formation de Colmar, la mise en place du forum sur Bouxwiller ou le co-pilotage de nouvelles formations professionnalisantes illustrent l'intérêt et la réalité de ce partenariat. L'accompagnement des jeunes et des entreprises vers l'apprentissage, la proposition de plus de 300 stages découverte, la mise en place de parcours de formation de 3 à 6 mois en entreprise consolident la place de la Chambre d'agriculture dans les champs de l'orientation, la formation et le renouvellement des générations.



Service Filières Végétales - Grandes cultures

ADAPTER LE CONSEIL TECHNIQUE AU CONTEXTE CHANGEANT

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

L'année 2022 s'est caractérisée par une grande instabilité des conditions de productions : un déficit hydrique sur une grande partie de l'année, une sécheresse estivale marquée mais aussi une forte augmentation du coût des intrants notamment de l'azote. Cette campagne culturale confirme aussi de nouvelles menaces pour nos systèmes de cultures avec la chrysomèle et son vol marqué fin Juin. La fin de campagne s'est plutôt bien déroulée malgré l'explosion du coût de l'énergie liée à la guerre en Ukraine. Les faibles humidités du maïs à la récolte ont permis de limiter les frais de séchage et de préserver le bilan économique des exploitations. Dans les secteurs non irrigués, les productions ont subi des baisses de rendements significatives causées par le déficit hydrique important et les températures très élevées de l'été, mettant en exergue une fois de plus le rôle fondamental de l'eau pour toutes les cultures et pour notre sécurité alimentaire. Dans un contexte en constante évolution, un conseil pertinent doit être adapté à chaque situation. Les solutions développées par la Chambre d'agriculture permettront de s'adapter aux défis futurs : pilotage de la fertilisation du blé et du colza par satellite, déploiement du Conseil Stratégique Phytosanitaire suite à l'évolution de la réglementation, mise en place de diagnostic carbone et accompagnement technique hebdomadaire lors de la campagne culturale. Ces conseils s'appuient aussi sur un programme d'expérimentations locales sur de nombreuses thématiques : choix variétaux, optimisation des stratégies phytosanitaires, impact du changement climatique sur les systèmes de culture. À ce propos, un nouveau projet INTERREG, KLIMACROPS, a été lancé en novembre afin d'identifier des solutions et leviers d'adaptation pour notre agriculture dans le Rhin supérieur. L'objectif final étant d'apporter aux agriculteurs un conseil indépendant et toujours connecté à la réalité du terrain.

Danielle Bras,
Présidente de
la Commission
Grandes Cultures



carbone a permis de tester les premiers leviers bas-carbone sur les exploitations alsaciennes et d'évaluer leur efficacité et leur rentabilité dans le cadre d'une potentielle rémunération carbone.

LA MONTÉE EN PUISSANCE DU CSP

Le déploiement du Conseil Stratégique Phytosanitaire s'est fortement amplifié en 2022 avec l'implication de nombreux conseillers du service. Le conseil stratégique individualisé à chaque exploitation vise à réaliser un diagnostic de ses pratiques de protection des cultures et à la mise en place de levier pour une moindre utilisation de produits phytosanitaires tout en conservant les objectifs techniques et économiques de l'exploitation. La réalisation de ce conseil sur l'ensemble des fermes grandes cultures alsaciennes est un enjeu majeur pour 2023. L'accompagnement des adhérents de la prestation « Mes services agricoles » reste la principale activité de l'équipe avec la production de nombreux flashs techniques et de trois brochures

annuelles. Cet accompagnement technique s'appuie sur les observations de terrain réalisées dans le cadre de la surveillance biologique du territoire mais aussi sur un large programme d'expérimentation. Avec l'augmentation du prix des engrais, le conseil sur la fertilisation azotée est aussi un service important apporté aux agriculteurs. Il se caractérise par une campagne de reliquats d'azote, la réalisation d'analyses de sol et d'effluents ainsi que par le pilotage du 3^{ème} apport sur blé avec la prestation « Mes sat'images ».

CHANGEMENT CLIMATIQUE

La thématique du changement climatique et de réduction des gaz à effet de serre est un sujet qui a nécessité une forte implication du service en 2022. La réalisation de diagnostics

70

CSP réalisés

34

flashs techniques envoyés
à plus de 1 700 contacts

+ de 290

conseils reliquats d'azote

11

réunions techniques



Viticulture

UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÉNEMENTS VITICOLES

LE MOT DU PRÉSIDENT

Comme dans toutes les filières, la sécheresse est le fait marquant de 2022, tant sur les volumes d'eau enregistrés que sur la durée de l'évènement mais également sur les températures record. Le vignoble en a souffert mais en contrepartie, sa protection en a été en facilitée et allégée après le millésime complexe de 2021 et permis une maîtrise raisonnée des intrants avec en moyenne 4.5 passages en mildiou et 4.8 passages en oïdium. Que ce soit lors des réunions de bout de parcelles Rais'Alsace, au travers des bulletins techniques viti/œno, au cours des moments d'échanges avec les exploitations (certifications AB/HVE, certiphyto, journées techniques...), les conseillers de la Chambre d'agriculture veillent à accompagner les professionnels au plus juste dans leurs pratiques dans un contexte climatique changeant, économiquement tendu et réglementairement dense. De nouveaux challenges sont à venir avec par exemple, la réglementation sur le nouvel étiquetage des allergènes sur les bouteilles, un référentiel HVE durcit, la réflexion sur les cépages résistants...

Maximilien Zaepffel,
Président de la
Commission
Viticulture



VITICULTURE

Accompagner les professionnels dans les changements de pratiques

L'équipe a produit 25 Flashs viticulture et œnologie, étoffés de vidéos et fiches techniques, d'interviews et plusieurs bulletins d'informations. Elle a assuré les réunions bout de parcelles Rais'Alsace pour sa 29^{ème} saison, pendant 12 semaines consécutives pour conseiller au plus juste les viticulteurs dans la protection et la conduite du vignoble. Plusieurs événements techniques et de communication ont été proposés tout au long de la saison sur des thématiques variées : une journée de démonstration de matériel d'entretien du sol le 30 mars à Traenheim, qui a mobilisé de très nombreux professionnels. Les 1^{er} et 2 avril, une action de communication « Voisins des vignes » à Rouffach s'est tenue à destination du grand public. Au cours du mois de juillet, deux événements mobilisateurs ont eu lieu : une démonstration de pulvérisateurs à Scherwiller le 15 juillet, puis la conférence à la Foire aux vins de Colmar sur les engrais verts, suivie d'une visite commentée du matériel innovant du Parc Expo. Ces journées répondent aux attentes et aux questions des viticulteurs dans une visée de réduction des intrants, d'alternatives au glyphosate, de gestion de la vie du sol, etc. Le PNDV-Tour a attiré une centaine de viticulteurs le 25 octobre à la confrérie St-Étienne, autour d'ateliers et de conférences sur des thèmes portant sur les dépérissements du vignoble. Dans le cadre du mois de la bio, le 16 novembre, des échanges d'expériences ont été proposés sur des pratiques alternatives et sur l'aménagement de parcelles dans un contexte paysager. Des formations sont venues compléter

ces moments d'échanges avec différents thèmes : couverts et engrais verts, taille de la vigne. Les enjeux de demain sont au cœur des travaux de l'équipe, avec notamment les projets AlsAdapt (adaptation au changement climatique) et Viglyfree (alternatives au glyphosate). Les conseillers animent différents groupes d'échanges : le groupe Dephy, travaille sur l'adaptation au changement climatique et le groupe GIEE de la Cave de Ribeauvillé. La Chambre accompagnera les viticulteurs dans la recherche d'itinéraires technico-économiques valorisant une production qualitative pour la cave. Un support technique est également apporté au GIEE de la CUMA du Haut-Koenigsbourg.

DES CONVERSIONS EN AB ET SUIVI DES CERTIFICATIONS HVE

Le rythme des conversions en bio plus calme en 2022 est consécutif à une année complexe sur le plan phytosanitaire. L'accompagnement cette année s'est porté sur l'appui technique des exploitations en conversion. Le vignoble se stabilise au niveau du nombre d'exploitations certifiées HVE après deux années de pleine expansion. La Chambre accompagne des collectifs dans la mise à jour des dossiers.

CENOLOGIE

Les œnologues de la Chambre d'agriculture accompagnent les vigneronns tout au long de leur vinification, de la sélection parcellaire jusqu'à la mise en bouteille. Cette année, l'acidification précoce des moûts a été le sujet principal du début des vendanges qui a vite laissé la place aux problématiques de fermentations languissantes (manque d'azote dans les moûts, pH élevé, etc). La gestion des bactéries acétiques fut particulièrement prenante. Le suivi hebdomadaire des vinifications est une des activités phares du laboratoire, en plus des réalisations des analyses œnologiques. Le COFRAC a renouvelé sa confiance au laboratoire pour cinq nouvelles années. Ainsi, 8 764 analyses ont été réalisées. En plus des analyses de vin, 668 analyses de contrôle de maturité de fruit (pommes principalement) ont été réalisées pour le service arboriculture. Deux nouvelles formations ont été mises en place sur l'élaboration de crémant élégant et sur les méthodes de vinification (macération et pétillant naturel). Ces deux formations ont été réalisées directement par les œnologues de la Chambre d'agriculture, et ont permis aux stagiaires de parfaire leurs connaissances sur ces différents types de vinifications.

25

flashs «De vigne en cave»
et «De vigne en cave bio»

8 764

analyses œnologiques

5

journées techniques

12

semaines de réunions
Rais'Alsace terrain



Fruits et Légumes

UNE FILIÈRE TOUJOURS ATTRACTIVE

LE MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2022 aura été marquée par une période de sécheresse qui aura impacté les productions de fruits et de légumes. La vente directe de fruits et de légumes a souffert d'une baisse de l'intérêt des consommateurs. Le point d'orgue en termes de communication aura été le Plus grand Show des fruits et légumes en France à Illkirch en septembre.

Anthony Carbiener,
Président de la
Commission Fruits
et Légumes



500
adhérents à PLANÈTE
Légumes en 2022.

9
réunions techniques
de PLANÈTE Légumes

25
essais sur des nouveaux
produits

LES FRUITS ET LÉGUMES D'ALSACE

À l'heure de la souveraineté alimentaire, la filière alsacienne a plus que jamais une carte à jouer. Dans un contexte d'inflation, les producteurs ont eu des difficultés à répercuter les hausses des charges de leur entreprise au niveau du prix de vente. Les circuits courts ont particulièrement souffert en 2022. L'attrait des consommateurs pour les fruits et légumes en vente directe est en repli en rapport à la période Covid. L'ensemble des filières (asperges, fraises, navets salés, choucroute, pommes, quetsches, petits fruits, pommes de terre, légumineuses, ...) ont participé à la communication des fruits et légumes d'Alsace tout au long des saisons. Le moment fort de l'année fut l'organisation du Plus grand show des fruits et légumes en France qui a eu lieu du 22 au 25 septembre à Illkirch. Une surface d'exposition de 40 000 m² en forme d'éventail géant : une pyramide de sept mètres de haut est le centre de huit couloirs constitués de 46 potagers avec des centaines de variétés de fruits et légumes, des ateliers, des expositions et des sculptures grandioses. 2 500 élèves de la maternelle au CM2 issus des écoles de l'Eurométropole de Strasbourg; soit 150 groupes ont pu explorer les allées du grand show au travers de 40 ateliers. La filière a été mise à l'honneur lors de très nombreux reportages dans divers médias : locaux et nationaux.

Les autres actions de l'interprofession en 2022 :

- accompagnement des projets d'investissements en matériel des producteurs en lien avec la Région Grand Est,
- lancement d'une filière ail et développement de l'ail d'industrie,
- accompagnement de la filière des légumineuses à consommation humaine

(lentilles, pois, ...),

- organisation du concours d'étalage du plus beau rayon fruits et légumes dans les points de vente.

VEREXAL ET LA FILIÈRE FRUITIÈRE

En 2022, l'intégration des produits de biocontrôle en place des produits conventionnels a montré les limites de cette option. Les fongicides alternatifs, à cadence standard, évitent une augmentation des coûts. En pommes, le champignon a réussi à s'installer ! Le déficit d'efficacité du biocontrôle n'est levé que par une augmentation du nombre d'applications et donc du prix de revient. Pour la conservation des fruits, des essais sur un spectre très large de produits de biocontrôle sont en cours. Les méthodes alternatives contre les insectes s'avèrent peu fiables. Le désherbage alternatif butte sur le prix du seul désherbant de biocontrôle homologué, et sur la fragilité technique de la machine à eau bouillante. L'extension du bâtiment est quasi terminée. Les aménagements intérieurs pour les différentes structures hébergées sont en cours de finition. Des bureaux et une salle de réunion pour l'expérimentation légumière ont été installés dans des locaux cédés par Verexal.

PLANÈTE LÉGUMES A FÊTÉ SES 25 ANS

L'association PLANÈTE Légumes, soutenue depuis sa création en 1997 par la Chambre d'agriculture, est devenue au fil de ces 25 ans d'existence, la référence concernant l'appui technique des producteurs de légumes à l'échelle du Grand Est. Son équipe se compose désormais de 15 experts accompagnant tout au long de l'année les professionnels. Les techniciens sont répartis à Sainte Croix en plaine, Schiltigheim, Obemai, Laxou et Chalon. La structure, qui a franchi la barre symbolique des 500 adhérents, a deux missions principales : la recherche de références et le conseil technique aux producteurs. Les enjeux travaillés en 2022 : la souveraineté alimentaire, les audits carbone, la compétitivité des entreprises, la diversification des exploitations avec des essais concernant la patate douce, l'accompagnement de la nouvelle filière des légumineuses, la recherche sur des cultures emblématiques de l'Alsace : choux, asperges, pommes de terre, fraises, maraîchages...





Service Élevage

DES SERVICES ET CONSEILS ADAPTÉS AUX ÉLEVEURS ET FILIÈRES

LE MOT DU PRÉSIDENT

De tous les services de la Chambre d'agriculture Alsace, l'élevage est de loin le plus important, que ce soit en termes d'effectifs ou d'activité. Nous sommes présents à vos côtés pour les exigences obligatoires, réglementaires et d'identification des animaux. Mais nous avons également une grande part d'activité contractualisée par les éleveurs, que ce soit en contrôle de performances et en conseil. L'élevage représente la part la plus importante des prestations vendues par la Chambre. Face à la baisse continue du nombre d'éleveurs, nous devons à nous réorganiser. Pour répondre aux nouvelles exigences et besoins de l'élevage, nous avons à accroître nos compétences. C'est pour ces raisons que nous avons développé des partenariats avec nos départements voisins. Comme les éleveurs, la Chambre d'agriculture s'adapte pour répondre à vos attentes.

Didier Braun,
Président de la
Commission
Élevage



3 414

détenteurs (bovins/ovins/
caprins/porcins/volailles)
référéncés et suivis au
31/12/2022

ÉLEVAGES LAITIER ET BOVINS VIANDE

En 2022, l'équipe Lait de la Chambre d'agriculture Alsace s'est consacrée à la mise en œuvre opérationnelle de la nouvelle offre de services 3CE. Le contrat de collaboration a permis de structurer et de professionnaliser notre accompagnement en conseil. Des objectifs de travail ont été définis entre chaque éleveur et conseiller et ont été suivis au cours de l'année via des points d'étapes réguliers. Les événements de conseil collectif se multiplient. À l'image des réunions hivernales, de nouveaux moments collectifs ont été proposés à l'automne pour faire un focus sur le diagnostic d'ambiance en bâtiment d'élevage, l'impact du stress thermique et la gestion de l'eau en élevage bovin laitier. De plus, le binôme entre les conseillers et les techniciens de collecte se renforce. Les premières missions de collecte de données sont transférées du conseiller vers le technicien qui commence à prélever les échantillons de fourrages, mesurer les tours de poitrine des génisses en plus du contrôle de performances dont il a toujours la charge.

Notre équipe bovin viande accompagne 45 éleveurs allaitants et engraisseurs en boeufs, taurillons et génisses. Ce qui représente 32 élevages en contrôle de performances et 25 en conseil système. Un groupe de 10 éleveurs engraisseurs est suivi spécifiquement pour des analyses technico-économiques. Une co-animation avec la Chambre d'agriculture de Moselle est réalisée pour un groupe d'une dizaine d'éleveurs allaitants alsaciens et une vingtaine d'éleveurs allaitants mosellans. Cet appui porte sur les résultats techniques et analyses de marges brutes.

IDENTIFICATION DES ANIMAUX

En 2022, l'équipe identification a consolidé les différentes actions démarrées en 2021.



9 427
heures de conseil chez
362 clients en conseil

175 910
mouvements bovins
enregistrés

93 727
boucles livrées (bovins/
ovins/caprins)

430
clients adhérents au
contrôle de performance

2 105
abonnés au site internet
de l'identification



Ainsi, au 31/12/2022, ce sont plus de 13 000 documents reçus des éleveurs qui ont été numérisés et archivés électroniquement. L'équipe des agents réalisant les suivis qualité et les prélèvements ADN a également été déployée sur le terrain et s'est élargie avec la contribution de trois techniciens de l'équipe lait. De nombreuses autres adaptations (mises à jour de certains courriers et processus associés) et simplification (découplage de l'envoi de l'inventaire annuel des bovins et de la facturation) ont été mises en place pour accompagner au mieux les détenteurs alsaciens dans les démarches relatives à l'identification et la traçabilité de leurs animaux. Enfin, un travail en commun avec la Moselle et la Haute-Marne a été initié dans le cadre de 3CE pour améliorer nos processus et converger vers une façon de travailler homogène.

OVINS ET CAPRINS

La filière caprine continue sur sa belle dynamique : l'association de producteurs qui compte actuellement 18 éleveurs adhérents a été reconnue en GIEE. La Chambre d'agriculture est en charge d'accompagner ce GIEE durant les trois années pour coordonner toutes les actions prévues. La valorisation locale des chevreaux démarre déjà et donne des résultats prometteurs pour les élevages qui se sont lancés. L'année à venir doit permettre de valoriser encore davantage l'engraissement à la ferme,

avec des actions de communication auprès des consommateurs pour développer cette filière locale. Des achats groupés se développent mais pourront encore être mieux coordonnés et favoriser des partenaires locaux.

Le suivi des élevages laitiers est resté constant avec 15 éleveurs et 1027 chèvres laitières contrôlées. L'optimisation de la conduite du troupeau est encore plus d'actualité vue la conjoncture économique.



VOLAILLE

L'année 2022 a été secouée par plusieurs événements de déstabilisation de la filière avicole. L'explosion historique du coût des matières premières et donc de l'aliment (+40 %) du fait de la guerre en Ukraine, heureusement répercutée sur les prix d'achats du vif par les abattoirs. La hausse des coûts énergétiques, essentiellement le gaz naturel et le propane. La crise de l'Influenza Aviaire, avec les 20 millions de volailles abattues en France, qui a déstabilisé le marché et généré de vives inquiétudes pour toute la filière même si l'Alsace a été épargnée ! La contraction du marché des ventes de volailles du fait de l'inflation, amorcée sur les produits à forte valeur ajoutée comme les volailles Bio dès le mois de juin et qui touche à présent la volaille Label Rouge et conventionnelle depuis novembre. Cette déstabilisation du contexte international et local n'est pas sans conséquence sur la production avec un fléchissement inquiétant des indicateurs de production pour la première fois depuis plus de 15 ans : 1,56 million de poulets Label Rouge (+0,48 %) 254 000 poulets Bio (-3,3 %). La production en poulets standards et coquelets se contracte également avec 7,1 millions de poussins mis en place (-4,05 %).

ANIMATION DES SYNDICATS DE RACES ET MANIFESTATIONS ÉLEVAGE

Cette année a été le retour complet des manifestations d'élevage, qui se sont tenues avec le soutien actif du service Élevage. Nous avons relevé une grande participation des éleveurs et une forte présence du public. Le Festival de l'élevage en mai fut une belle retrouvaille. Le concours inter-races de Lorentzen en juin, sous une pluie fine était très chaleureux. La Foire européenne de Strasbourg en septembre, pendant une durée de 10 jours avec un panel d'animaux et des animations conçues pour le grand public ; la Foire Simon et Jude d'Habsheim à la fin d'octobre, sous le soleil pour les concours des races Holstein et Montbéliarde. Notre appui administratif et organisationnel fut très intense durant cette année pour contribuer à la tenue des assemblées et réunions des syndicats de races et des manifestations.

510

créations, mises à jour ou
cessation d'exploitations
réalisées en 2022

8

flashes Influenza Aviaire

111

adhérents ATM Avicole Chair

230

contrôles internes, conseils et
veille sanitaire salmonelles
auprès de 61 éleveurs Label et
Bio du (67-68-57)



Service Agronomie - Environnement

LES DÉFIS DE L'EAU : LA QUALITÉ ET LA RARETÉ

LE MOT DU PRÉSIDENT

En 2022, le contexte climatique a été très marquant pour l'agriculture alsacienne avec une baisse de production significative dans certains secteurs agricoles. L'eau est un enjeu majeur pour garantir notre souveraineté alimentaire et la durabilité de nos exploitations. Dans ce contexte la Chambre d'agriculture a accompagné les agriculteurs par du conseil afin d'optimiser l'utilisation de cette ressource et poursuit un travail de développement de techniques de production plus économes en eau. La convention de partenariat ERMES arrive à sa fin cette année, c'est l'occasion d'établir un bilan sur ces 5 années de programme. La collaboration entre les différents signataires de cette convention a permis de construire de nouveaux modèles de production agricole. Grâce au travail d'animation et de conseil agronomique conséquent mené par la Chambre d'agriculture et ses collaborateurs, il a été possible de réduire de 32 % la quantité de substance active sur les territoires concernés. Cela montre bien qu'il est possible de concilier les enjeux agricoles et la protection des captages. Même si en agriculture, le pas de temps est long, plus long que le temps décisionnel et politique, cela ne nous empêche pas de faire évoluer nos pratiques et de concilier agriculture et environnement. C'est d'ailleurs l'objet des travaux menés par la Chambre d'Agriculture pour les sujets variés concernant la biodiversité et la préservation des milieux naturels.

Fabien Metz,
Président du
service Agronomie -
Environnement



GESTION QUANTITATIVE DE L'EAU

L'Alsace a été touchée par une sécheresse exceptionnelle comme toute l'Europe. 12 comités sécheresse ont été organisés, pour partager l'eau selon les différents usages là où la ressource était limitante. Si l'irrigation a malgré tout pu être menée, les conditions climatiques extrêmes ont néanmoins impacté certains secteurs. Et que dire des productions non

irrigués ou de la partie Montagne qui ont eu de fortes pertes. Si la réflexion porte rapidement sur l'accès à l'eau (forage, création de ressource y compris en Montagne) ou sur le pilotage de l'irrigation, elle doit aussi être menée au-delà, car d'autres solutions doivent être envisagées en complément comme l'optimisation/l'amélioration de l'efficacité de tout apport d'eau y compris les pluies, les économies d'eau, les cultures plus économes. . .). C'est le nouveau défi qui nous attend et c'est pour maintenant.

QUALITÉ DE L'EAU

L'année 2022 est la dernière année de la convention de partenariat dite ERMES, qui a réuni pas moins de 47 signataires pendant cinq ans. L'objectif était de réduire les usages des produits phytosanitaires globalement sur toute la nappe, et plus particulièrement des herbicides sur 16 Aires d'Alimentation de Captages dont la ressource en eau était touchée par des traces de dés herbants agricoles. En cinq ans de travail très fourni, la Chambre d'agriculture a rempli le contrat, en permettant une réduction des QSA (quantité de substance active) de 32 % à l'échelle globale (et de 24 % pour les NODU). Sur chaque Aire d'Alimentation visée, l'animation avec les agriculteurs a été réalisée aboutissant à des contrats de solutions, assortis à chaque fois de réductions volontaires de l'usage des herbicides. Ce travail a eu en parallèle des interférences avec la classification des métabolites du S-Métolachlore en métabolites pertinents (nécessitant des dérogations pour la distribution de l'eau potable) et finalement après un nouvel avis de l'ANSES, en métabolites non pertinents. Toute une réflexion technique et d'information sur cette molécule a été nécessaire, auprès des agriculteurs mais également des collectivités et des services de l'État. Au final, nous avons su transformer ce dossier très politique en une avancée technique, avec les agriculteurs et avec de nombreux partenaires (FRCUMA, Bio en Grand Est, les Organismes Stockeurs etc.). Les PSE (Paiements de Services Environnementaux) promis en 2018 apparaissent enfin, avec huit dispositifs construits territorialement. La Chambre d'agriculture a permis de les déployer sur plus de 160 contrats pour cinq ans, rémunérant ainsi les changements de pratiques, mais aussi les bonnes pratiques déjà engagées.

AGRONOMIE, SOL ET ÉROSION

Après de nombreuses années d'animation en direct vers les agriculteurs, pour des mesures préventives contre les coulées d'eau boueuse, certaines collectivités ont pris le

12
comités sécheresse

11
marchés publics confiés à la
Chambre d'agriculture en lien
avec les dossiers agricoles

160
contrats PSE

-32%
de produits phyto en 5 ans
en Alsace (mesuré en QSA)

relai pour une partie des missions, comme le stipuler leurs compétences officielles. La Chambre d'agriculture Alsace a répondu à des marchés publics, qui portent sur des diagnostics de risque érosion, ou encore pour l'animation avec les agriculteurs (assolements concertés par exemple). Mais à côté, la Chambre d'agriculture continue son travail d'acquisition de références techniques et de conseil technique aux agriculteurs et reste l'interlocuteur privilégié de ces derniers. En 2022, une nouvelle vitrine d'hydraulique douce a été visitée à Rantzwiller, les conseils en non labour se poursuivent et des expérimentations ont été menées avec un matériel prometteur créant des microcavités (Barbutte) en interrang dans les parcelles labourées.

BIODIVERSITÉ

La Chambre d'agriculture Alsace a démarré sa participation au projet LIFE BIODIVEST, coordonné par la Chambre d'agriculture du Grand Est et financé par la Région Grand Est. Il s'agit d'observer la biodiversité sur des parcelles spécialement aménagées de bandes enherbées ou d'autres dispositifs favorisant normalement la biodiversité, pour en tirer les enseignements. Le projet Interreg CRICETUS (Hamster) se poursuit également avec des rencontres transfrontalières et un réseau de 19 parcelles de suivi. L'expérience de l'Alsace dans la sauvegarde du Hamster est ainsi partagée avec nos voisins allemands.



Agriculture biologique

LE MOT D'ORDRE : PÉRENNISER LES FERMES BIO EN ALSACE

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Des éléments de contexte ont fortement évolué au cours de l'année. La réglementation européenne bio a été modifiée, surtout sur le volet animal, ce qui engendre des modifications d'itinéraires techniques et induits des surcoûts. Les aides au maintien bio (MAB) de la PAC sont arrivées à échéance et non remplacées. Et enfin, le marché du bio s'est contracté ces derniers mois avec les incertitudes sur le pouvoir d'achat des ménages. Tous ces événements concomitants font peser des doutes sur la résilience des fermes et des filières bio. Bien que les conversions soient moins nombreuses, l'accompagnement des agriculteurs et viticulteurs bio n'a cessé sur le terrain : actions collectives (démonstration de matériel...) et appuis techniques individuels (conseils en élevage, viticulture, arboriculture, maraîchage...). L'équipe bio met ses compétences au service des producteurs sans oublier l'accompagnement économique au travers des diagnostics de pérennisation.

Véronique Klein,
Présidente du
groupe permanent
Agriculture
Biologique



DES CONVERSIONS EN NET REPLI

La bio représente maintenant 13 % des fermes alsaciennes avec plus de 37 000 ha. Les cinq années précédentes ont connu un engouement pour la bio avec plus de 100 conversions par an. Toutes les productions sont représentées. Ce sont les viticulteurs qui sont majoritaires avec 49 % des fermes en bio. En 2022, le vignoble alsacien est en bio à hauteur de 35 %. Et en termes de surface agricole, les cultures fourragères sont en pole position avec 60 % des terres agricoles, suivies des céréales avec 20 %, des vignes avec 15 %. Les surfaces en maraîchage et légumes représentent 4 % et les vergers 3 % de la SAU bio. Cette dynamique s'est nettement ralentie en 2022 avec seulement 53 conversions. Parmi les nouvelles conversions 2022, 40 % sont représentés par des viticulteurs et 40 % par des maraîchers.

UN RALENTISSEMENT DE LA CONSOMMATION DES PRODUITS BIO

Ce retournement de situation reflète à la fois le nouveau comportement des consommateurs et des marchés bio proches de la saturation. Les consommateurs cherchent à compenser la hausse de l'énergie par des économies sur l'alimentaire. Les

produits de qualité sous label ou bio se voient délaissés en partie au profit de produits bon marché. Une consommation qui fléchit et une arrivée toujours plus massive et rapide de produits bio provoquent une saturation des marchés. En grandes cultures, le marché des céréales conventionnelles connaît une remontée vertigineuse des prix : de 180€/t en 2020 à plus de 300€/t en 2022. Cette attractivité du marché fait hésiter les candidats potentiels à la bio. Alors qu'en bio, les prix d'achat des céréales sont restés stables. Du côté du marché des produits laitiers, les opérateurs régulent l'arrivée de nouveaux producteurs bio. Le volume de lait bio a doublé entre 2017 et 2021. Le marché a absorbé cette disponibilité jusqu'en 2020. Depuis, une plus grande proportion de lait bio est orientée vers les filières conventionnelles. Tous les acteurs de la filière s'accordent à ajuster la production de lait bio à la demande. En viande bovine, les prix carcasse sont plus attractifs en conventionnel. Une partie des animaux bio est détournée vers les filières conventionnelles. La filière bio s'en trouve fragilisée. En viticulture, la récolte a renoué avec l'abondance contrairement à 2021. Les viticulteurs se focalisent sur la maîtrise du désherbage mécanique du cavillon tout en réduisant les charges.

OBJECTIF : MAINTIEN DES FERMES BIO

C'est dans cet environnement que les priorités de l'équipe agriculture biologique sont renforcées vers d'une part, la pérennisation des exploitations via des diagnostics et des accompagnements techniques auprès des producteurs pour toutes les filières végétales et animales et, d'autre part, l'acquisition de références techniques (essais, innovation...) et économiques (observatoire des prix, coûts de revient...).

37 000
ha en bio

370
agriculteurs, éleveurs et céréaliers
abonnés aux flashs techniques
grandes cultures et viticulture bio

15
diagnostics de
pérennisation

50
articles techniques publiés



Service Gestion du territoire

LES TERRITOIRES AGRICOLES OBJETS DE TOUTES LES SOLLICITUDES

LE MOT DES PRÉSIDENTS

Les territoires agricoles font l'objet de toutes les sollicitudes parfois d'ailleurs contradictoires à nos yeux.

Aller vers un objectif de zéro artificialisation nette, mais subir toujours plus la compensation environnementale des projets urbains sur les terres agricoles. Mais voir fleurir de toutes parts des projets de photovoltaïque au sol. Mais risquer de voir les constructions agricoles génératrices de valeur ajoutée traitées au même rang qu'une route, un lotissement ou une zone d'activités.

Entendre et écouter les préoccupations sincères des citoyens, des collectivités, des élus, de l'Etat quant à la protection des terres agricoles et au développement d'une agriculture plus respectueuse des ressources. Mais faire face à la baisse de consommation des produits locaux et de la production bio. Mais faire face au réflexe « du pas à côté de chez moi » quand on évoque une nouvelle unité de méthanisation.

Sur ce grand sujet de la préservation des terres agricoles, le maître mot doit rester la co-construction de tous les projets avec la profession.

Claude Gebhard et Thomas Blum, Présidents 68 et 67 de la Commission Urbanisme



LE COS ET SES AMÉNAGEMENTS FONCIERS

Le long et interminable feuilleton des aménagements fonciers du COS se poursuit. Les prises de possession des cinq aménagements fonciers ont été reportées à l'automne 2023, le temps nécessaire aux bureaux d'études environnementaux et à la CeA de constituer et déposer auprès des services de l'Etat un dossier solide sur la question des impacts environnementaux.

UN NOUVEAU PROTOCOLE ÉVICTION

Les deux anciens protocoles départementaux ont fait peau neuve sous la forme d'une version alsacienne plus simple prenant mieux en compte la réalité des préjudices supportés par les agriculteurs et les viticulteurs quand ils doivent faire face à des pertes de foncier. Les deux DGFiP et la Chambre d'agriculture ont ainsi signé le nouveau protocole. Trois catégories d'indemnisation au lieu de dix, une nouvelle échelle de capitalisation revue à la hausse, une meilleure prise en compte des préjudices subis en zone de forte pression foncière (six années de marges brutes) sont parmi les principales avancées. Ainsi, les indemnités d'éviction proposées à un polyculteur progresseront en moyenne de 36 %.

LA OÙ L'URBANISATION RECULE, COMMENT FAIRE ÉVOLUER LES MODÈLES AGRICOLES ?

Dans le cadre du partenariat entre la Chambre d'agriculture et l'Eurométropole de Strasbourg, une nouvelle action s'est développée autour de quatre sites pilotes concernant près de 200 ha. Sur ces secteurs où l'urbanisation ne se développera plus grâce à une reconquête des zones agricoles sur les zones à urbaniser. Il s'agit d'étudier les possibilités d'évolution de l'agriculture en posant côte à côte les attentes des habitants et des élus d'une part et celles des agriculteurs d'autre part. De ces échanges, les prochaines années devraient voir l'émergence de beaux projets agricoles impliquant prioritairement les agriculteurs locaux.

LE ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE, NOUVEAU CREDO

Ce sont encore près de 240 communes qui se sont trouvées concernées par une modification de leurs documents d'urbanisme. Le service a pu accompagner les responsables agricoles locaux en relayant leurs préoccupations dans nos avis. Par ailleurs, 429 avis rendus sur des





permis de construire dont 281 bâtiments agricoles et 40 logements de fonction ont été produits. Concernant les grandes manœuvres de l'urbanisme, le nouveau concept de Zéro Artificialisation Nette occupe tous les esprits. La commission gestion du territoire s'est réunie dans une forme élargie aux membres agricoles de la CDPENAF à ce sujet.

L'un des objectifs fixé est de veiller à ce que le noble concept de ZAN ne se traduise pas par un appauvrissement des possibilités de modernisation de l'économie agricole.

UNE BELLE DYNAMIQUE POUR LA CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS AVANT LES NOUVEAUX DISPOSITIFS DE 2023

Ce sont encore 66 projets qui ont été accompagnés par la Chambre d'agriculture Alsace, soit un peu plus que l'année dernière. La part prépondérante des bâtiments d'élevage reste une constante avec 60 % des projets que nous suivons. Alors que les contours du futur dispositif de soutien aux constructions agricoles (IPAGE) sort des nimbos, le début de l'année 2023 permettra d'observer son incidence sur la belle dynamique de construction observée les années précédentes.

ÉNERGIE, LES NOUVEAUX DEFIS

La transition énergétique est toujours à l'œuvre dans l'économie agricole alsacienne. Le photovoltaïque est au



centre de toutes les préoccupations et ce, sous toutes les formes que cela soit sur les toits ou bien sur les terres à la condition expresse d'une cohabitation qui ne soit pas de façade entre l'activité agricole et la production d'énergie solaire.

29 études de faisabilité, des sessions de formation, quatre projets d'agrivoltaïsme ont marqué l'activité de l'équipe qui suit aussi de près les projets de méthanisation. Les inaugurations de HoplaGaz et de JetzaGaz qui viennent compléter les 30 méthaniseurs en service, la relation avec des acteurs majeurs tel GRDF, la relation avec les élus locaux ou bien encore la confrontation parfois tendue avec des groupes de détracteurs ont marqué une année bien remplie.

UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION POUR UNE RELANCE DES CIRCUITS COURTS

Une première journée technique a été organisée par la chambre d'agriculture à Chatenois le 4 avril dernier. 80 professionnels et étudiants se sont réunis. Le but était de sensibiliser les producteurs à la nécessité d'un conseil de qualité. Pourtant le contexte de la vente directe est toujours morose. Ainsi, face à la baisse d'activités constatée depuis le début de l'année 2022, la Chambre d'agriculture Alsace, l'association Bienvenue à la ferme, le pôle terres d'envies-CEGAR, les agriculteurs bio d'Alsace et Rhénamap se sont associés pour mettre en place une campagne de communication pour soutenir et redynamiser la vente directe et les circuits courts en Alsace.

Autour du slogan "court-circuitez vos habitudes-Consommez en direct les produits de nos fermes", plusieurs actions ont été déployées en fin d'année. Parmi elles citons une campagne radio, un site internet référençant près de 400 producteurs et points de vente. Cette campagne a bénéficié du soutien de la Région Grand Est et de la Collectivité européenne d'Alsace.



Dans le domaine de la restauration collective, après API cuisiniers d'Alsace, la Chambre d'agriculture a signé une convention de partenariat avec l'Alsacienne de restauration, Bio Grand Est, l'IFLA et Alsace Qualité pour augmenter la part des produits locaux dans la restauration collective. Cet objectif, également partagé par toutes les collectivités avec lesquelles travaille la Chambre d'agriculture : la Collectivité européenne d'Alsace, l'Eurométropole de Strasbourg, Saint Louis Agglomération et Mulhouse Alsace Agglomération, continue d'être travaillé avec chacune d'entre elles.

281

nouveaux bâtiments agricoles en Alsace

32

méthaniseurs en production, 8 en projet

1

nouveau protocole éviction



Montagne

ACCOMPAGNER TOUS LES PROJETS DES PRODUCTEURS FERMIERS

LE MOT DU PRÉSIDENT

Une nouvelle année démarre, signe de résolutions, de nouveautés de changement. Après deux années compliquées, on pourrait presque espérer un peu plus de stabilité. Malgré cela, plusieurs changements vont arriver en 2023, une réforme de la PAC va entrer en vigueur, après de nombreuses mobilisations pour la montagne le sujet MAEC a été compliqué et le résultat reste mitigé. C'est également le soutien de la Région Grand Est qui va être renouvelé, les arbitrages sont en cours, le programme doit être prêt pour le printemps. Un sujet où le changement sera bienvenu, le climat, si nous pouvions avoir une année moins sèche et caniculaire. Nous avons également réfléchi à des adaptations, stockage d'eau, adaptation des besoins avec plusieurs partenaires comme l'Agence de l'eau ou le Parc des ballons. Il me reste à vous souhaiter à tous, une belle année pleine de bonheur.

Ange Loing,
Président de la
Commission
Montagne



Dans cette région agricole d'élevage, l'équipe montagne de la Chambre d'agriculture accompagne chaque année les producteurs dans leurs projets de diversification. Les conseillers interviennent notamment dans l'élaboration de plans de construction ou d'aménagement de locaux de transformation, le montage des dossiers de demande d'agrément ou de plans de maîtrise sanitaire, l'accompagnement vers de nouveaux modes de commercialisation. En 2022, ce sont 52 producteurs de

montagne qui ont été accompagnés dans leurs projets de transformation ou de commercialisation soit de manière individuelle ou en collectif au travers de nos formations. Les conseillers apportent également un appui technico-économique aux exploitations de montagne en les accompagnant dans leur déclaration PAC et dans les démarches administratives de construction de projets tels que les améliorations pastorales, le montage et le suivi de demandes de financement (IMBE, matériel spécifique montagne...).



MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES

Depuis près de 30 ans, les agriculteurs de la montagne alsacienne souscrivent des mesures agro-environnementales sur leurs prairies. En mai 2023, les contrats souscrits lors de l'ancienne programmation arriveront à échéance. L'équipe montagne de la Chambre d'agriculture Alsace et l'ensemble de ses partenaires ont travaillé, cette année, à l'élaboration d'un nouveau Projet Agro-Environnemental intitulé « Pour une montagne vivante ». À partir d'un catalogue national, plusieurs mesures répondant à la fois aux caractéristiques agricoles et aux enjeux environnementaux du territoire ont été retenues. Avec un budget prévisionnel d'environ 8 millions d'euros répartis sur les cinq années d'engagement, l'ambition est de permettre la contractualisation d'environ 14 000 ha de surfaces en herbe sur la montagne alsacienne, un dossier qui a été défendu jusqu'au nouveau Ministre de l'agriculture.

LES EXPLOITATIONS DE MONTAGNE IMPACTÉES PAR LE MANQUE D'EAU ESTIVAL

Au cours des cinq dernières années, la montagne vosgienne a subi quatre fois la calamité agricole sécheresse. La baisse de production fourragère et le tarissement des sources impactent fortement les exploitations dans leurs activités d'élevage, de transformation ou d'accueil (fermes-auberges, ...). Afin d'atténuer les impacts du changement climatique et adapter les systèmes de production du massif, l'équipe montagne de la Chambre d'agriculture accompagne les éleveurs pour une meilleure gestion des ressources. En 2022, des formations à la méthode pâtur'ajust ont été dispensées et des expérimentations innovantes initiées. Ce dispositif va permettre d'acquérir des références et de diffuser de l'information technique pour une meilleure valorisation des végétations naturelles des prairies de montagne. En parallèle un diagnostic de la consommation d'eau des exploitations (élevage, transformation et accueil) est en cours de développement. Il permettra d'identifier les points d'amélioration pour sécuriser la ressource en eau, et rendre les usages plus économes et efficaces.

135

producteurs alsaciens
adhérents à l'AMF

239

agriculteurs accompagnés
individuellement pour la
déclaration PAC et MAE

25

flashs envoyés (fourrage,
réglementaire et économique)



Service Forêt

CULTIVER LA BIODIVERSITÉ

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

La biodiversité est une actualité majeure de l'année 2022 et pour laquelle la forêt est un refuge reconnu tout comme les arbres et les haies dans les champs. Mais cette notion n'est pas figée. Elle doit au contraire évoluer et progresser ce qui est parfaitement compatible avec la culture des arbres, des champs et des forêts.

Véronique Klein,
Présidente de la
Commission Forêt



AMÉLIORER LES FORÊTS ET RÉCOLTER LES BOIS

Les dépérissements dans les forêts de sapins, d'épicéas et de frênes continuent, les bois dépérissants sont à récolter mais avec des difficultés de réalisations des chantiers. La reconstitution de ces nouvelles forêts est lente mais permet au final de proposer des solutions plus innovantes, plus efficaces, plus diversifiées et plus économes. Pour construire des forêts plus résilientes face au dérèglement climatique, la promotion de la biodiversité est fondamentale, que ce soit le mélange des arbres, la plantation de nouvelles essences, la présence de bois mort et des forêts mieux structurées en âges. Les forêts école de La Petite Pierre et de Mutzig ont servi de support pour installer des marteloscopes ou des inventaires dédiés à la biodiversité. La promotion des solutions possibles s'est faite grâce aux 165 visites – conseil et aux 20 réunions qui ont au final touchée 1 155 personnes : propriétaires forestiers, élus et grand public.

ACCOMPAGNER LA STRUCTURATION DU FONCIER FORESTIER

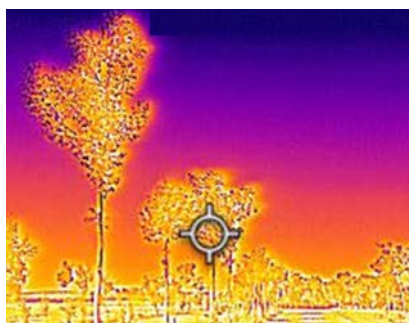
Un dispositif foncier unique d'Échanges et de Cession des Immeubles Forestiers ECIF est valide à l'échelle des deux départements avec la Collectivité européenne d'Alsace depuis 2019. 66 dossiers ECIF ont été accompagnés en 2022 par les conseillers forestiers et relatifs à 107 parcelles cadastrales pour 19 hectares de petites forêts privées.

DÉVELOPPER LES ACCÈS AUX FORÊTS

La prospection de nouveaux projets de chemins et le soutien aux dessertes existantes se poursuit. Le contexte particulier de l'été 2022 a vu l'émergence de feux de forêts également en Alsace ; la DFCI ou Défense des Forêts Contre les Incendies pourra faire évoluer les réseaux de desserte actuels pour les adapter à ces nouveaux risques.

SOUTENIR TOUS LES REGROUPEMENTS

L'équipe forêt accompagne cinq associations forestières locales, six Associations Syndicales Autorisées et Forestiers d'Alsace qui fédèrent au total 3 583 propriétaires pour 9 309 hectares de forêts. Le site internet de Forestiers d'Alsace est à ce titre une vitrine incontournable avec 108 400 visites en 2022.



AGROFORESTERIE

La mesure « Plantons des haies » du plan de relance a monopolisé les actions des conseillers agroforestiers et a abouti au dépôt de 18 dossiers pour un total de 37 kms de linéaires proposés. Ces plantations d'arbres et d'arbustes vont apporter un nouveau design agronomique à des parcelles agricoles choisies pour les préparer au mieux au dérèglement climatique et enrayer l'érosion de la biodiversité. Pour étayer

progressivement les avantages et les contraintes de l'agroforesterie, des dispositifs expérimentaux ont été conceptualisés et intégrés dans des projets régionaux ou européens tels que KLIMACO pour l'élevage et KLIMAcrops pour les grandes cultures. Les conseillers alsaciens font aussi partie de plusieurs groupes de travail nationaux : groupe agroforesterie Grand Est, RMT vitiforesterie, RMT élevage, groupe national Trognés. Quatre réunions (information, sensibilisation, journées techniques, formation) à destination des agriculteurs, des élus et du grand public ont été organisées. En terme d'accompagnement individuel, 25 visites conseil ont été réalisées par les conseillers agroforesterie.

108 400

visites sur le site
«Forestiers d'Alsace»

165

visites-conseils pour 293
hectares diagnostiqués

37

km de haies présentés en
DDT pour un financement
Plan de relance

130

agriculteurs participants
aux réunions/formations
agroforesterie

2 966

unités mobilisées



Promotion - Communication

2022, L'ÉDITION DES RETROUVAILLES

Après deux années difficiles en matière d'évènements et de communication, l'édition 2022 du Salon international de l'agriculture a été celle des retrouvailles, à l'image de tous les évènements de l'année.



2022 a été une année placée sous le signe de la reprise l'ensemble des manifestations grand public telles que la Foire aux Vins de Colmar, la Foire européenne de Strasbourg et les Journées d'Octobre de Mulhouse. Sans oublier le Tour des Fermes ou les fermes ouvertes organisées avec

l'Eurométropole de Strasbourg et Mulhouse Alsace Agglomération. De même, le salon des maires du Haut-Rhin, les finales de labour, la foire d'Altkirch, le Festival de l'élevage de Brumath et le concours de Habsheim ont permis aux agriculteurs de se retrouver et de promouvoir et

défendre l'image de l'agriculture auprès du grand public, et des élus.

Coté professionnel, le besoin de se retrouver de manière physique autour de journées techniques, de visites, de manifestations, a été fort : la journée de visite technique du parc matériel organisée par les conseillers viticoles de la Chambre d'agriculture Alsace lors de la Foire au Vins a fait carton plein, tout comme les journées techniques où se mêlent démonstrations mécaniques et conseils avertis des conseillers spécialisés. La fréquentation totale de ces réunions de terrain a dépassé les 2 000 participants.

La période Covid avec ses confinements imposés avait stoppé nos rencontres de terrain et nous avait contraint à repenser les modalités de nos échanges techniques avec les agriculteurs et viticulteurs alsaciens. Mais à quelque chose, malheur est





peut-être bon et certaines de ces nouvelles modalités, parfois improvisées dans l'urgence, ont démontré leur pertinence et ont perduré : l'envoi de flashs techniques dématérialisés, la réalisation de vidéos pour illustrer et rendre plus vivants nos conseils techniques sont des méthodes qui resteront. Il en ira de même pour les conférences de presse thématiques, qui intéressent la presse et nous permettent de présenter l'agriculture alsacienne sous un visage qui correspond à la réalité technique et humaine de nos métiers.

Enfin, tout au long de l'année, nos conseillers auront été au rendez-vous auprès des agriculteurs et viticulteurs, mêlant tradition et modernité : le contexte aura définitivement fait entrer la communication virtuelle dans le quotidien de la Chambre d'agriculture Alsace et des agriculteurs.

DES RENDEZ-VOUS POLITIQUES ATTENDUS

L'année 2022 a également été marquée par de nombreux rendez-vous politiques, permettant aux élus de la

Chambre d'agriculture de représenter l'agriculture alsacienne dans de multiples lieux, ou de défendre nos dossiers.

Retenons les échanges réguliers et fructueux avec les Présidents et les élus, tant de la Collectivité européenne d'Alsace que de la Région, ou la Préfète de Région, tandis qu'un rendez-vous avec l'alsacien Olivier BECHT récemment nommé Ministre a permis de lui rappeler les principaux enjeux de notre agriculture. Enfin, un échange direct avec le nouveau Ministre de l'agriculture a permis à l'automne à Ange Loing, Président de la commission Montagne et Denis Nass, Président de la Chambre d'agriculture Alsace, de le sensibiliser sur l'importance des MAE Montagne en cours de reconduction.

Naturellement enfin, les grands événements alsaciens (Foire européenne, Journée d'Octobre, etc.) sont l'occasion d'échanges nombreux et intenses permettant de porter les préoccupations agricoles et d'entretenir des relations de proximité avec l'ensemble des élus alsaciens.

775

abonnés à la chaîne Youtube Chambre d'agriculture Alsace

51

vidéos réalisées et montées en 2022

17

exposants alsaciens au Salon International de l'agriculture de Paris 2022

194

producteurs alsaciens médaillés au Concours Général Agricole

322

articles rédigés par les conseillers dans les journaux agricoles EAV/PHR

3 630

Followers sur la page Facebook Chambre d'agriculture Alsace



Le réseau des Chambres d'agriculture Grand Est FAIR' RÉSEAU T

Il est engagé pour gagner en efficacité, imaginer, développer, partager et valoriser l'agriculture au bénéfice des hommes, de leur environnement et de nos territoires.

En 2022, le Réseau des Chambres d'agriculture du Grand Est a poursuivi ses travaux autour de son projet Fair'Réseau T, afin de renforcer notre Réseau en partageant, développant et mutualisant les compétences par la structuration de notre organisation, nos outils, savoirs et savoir-faire sur notre territoire.

Élus, Directeurs et collaborateurs des dix Chambres d'agriculture ont tout au long de l'année participé au développement de l'efficacité de notre Réseau, tout en stimulant la création de valeur, autour de six pôles qui ont notamment contribué à :

- construire des offres de services agiles, réactives, adaptées, comme une offre collective sur le Conseil Stratégique Phytosanitaire ou la réflexion autour de la création d'une offre visant à accompagner l'organisation du travail,
- participer à une expérimentation innovante en partenariat avec le rectorat sur la thématique des transitions agricoles et des nouveaux métiers,
- co-construire avec la Région un programme « Ambition 2030 » sur les enjeux et actions du Réseau sur 11 thématiques pour l'agriculture,

- permettre la montée en compétence, la production de références et outils pour le conseil, afin d'accompagner les agriculteurs dans les transitions agricoles vers la multi-performance de leur exploitation et des territoires, au travers de différents programmes (PEI ARPEEGE, PARTAGE, Harmony, ACSE...),
- valoriser les compétences du Réseau et l'attractivité RH des Chambres d'agriculture Grand Est,
- mettre au service de nos événements, la force de communication de notre Réseau, comme lors d'Innov'Action Bio à Rollainville qui a également permis de partager un recueil des compétences des interlocuteurs « Bio » du Réseau,
- la mise en avant des territoires et du réseau régional Bienvenue à la Ferme,

Et bien d'autres actions au service de de notre Réseau, des agricultures et de notre Région.

Les bilans 2022 de ces pôles ont fait l'objet d'un séminaire de travail des élus et directeurs en octobre, qui a également été l'occasion de fixer les objectifs 2023. Par ailleurs,

lors de la conférence du Réseau à la Foire de Châlons, les Chambres d'agriculture du Grand Est se sont engagées en partenariat avec la Région dans la construction d'un plan d'accompagnement des exploitations de polyculture-élevage qui permet de :

- partager un modèle régional permettant de répondre aux enjeux des transitions (Eau-Biodiversité- Climat- Compétitivité des exploitations agricoles - Ancrage dans les territoires),
- assurer le défi du renouvellement des générations par un projet économique d'entreprise valorisant l'homme et son activité,
- sécuriser l'approvisionnement énergétique de nos exploitations et de favoriser son autonomie de production,
- d'avoir une approche systémique globale de l'exploitation, permettant de maîtriser les facteurs de production et d'offrir un bouquet de revenu,
- de repenser les usages et les liens à l'échelle des territoires pour accompagner le développement de systèmes agroécologiques et de nouvelles coopérations territoriales pour une juste répartition locale de la valeur ajoutée.



Rencontre des Présidents du Réseau des Chambres d'Agriculture Grand Est avec Marc Fesneau - Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, à l'occasion de la Foire de Châlons, le 10 septembre 2022.

De droite à gauche : Alain Boulard, Président de la Chambre d'Agriculture de l'Aube, Xavier Lerond - Président de la Chambre d'Agriculture de Moselle, Maximin Charpentier - Président de la Chambre d'Agriculture Grand Est, Jérôme Mathieu - Président de la Chambre d'Agriculture des Vosges, Marc Fesneau - Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, Hervé Sanchez - Président de la Chambre d'Agriculture de la Marne, Denis Nass - Président de la Chambre d'Agriculture d'Alsace. Étaient excusés : Benoît Dave - Président de la Chambre d'Agriculture des Ardennes, Jean-Luc Pelletier - Président de la Chambre d'Agriculture de la Meuse, Marc Poulot - Président de la Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne, Laurent Rouyer - Président de la Chambre d'Agriculture de Meurthe et Moselle.

PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



Avec le Conseil Stratégique Phytosanitaire

- Je suis accompagné dans la transition de mon exploitation pour répondre aux évolutions de demain
- Un conseiller établit un plan d'actions personnalisé pour mon exploitation
- Je fais évoluer ma stratégie de protection des cultures
- J'identifie mes problématiques sanitaires et établis mon plan d'actions d'évolution de mes pratiques phytos



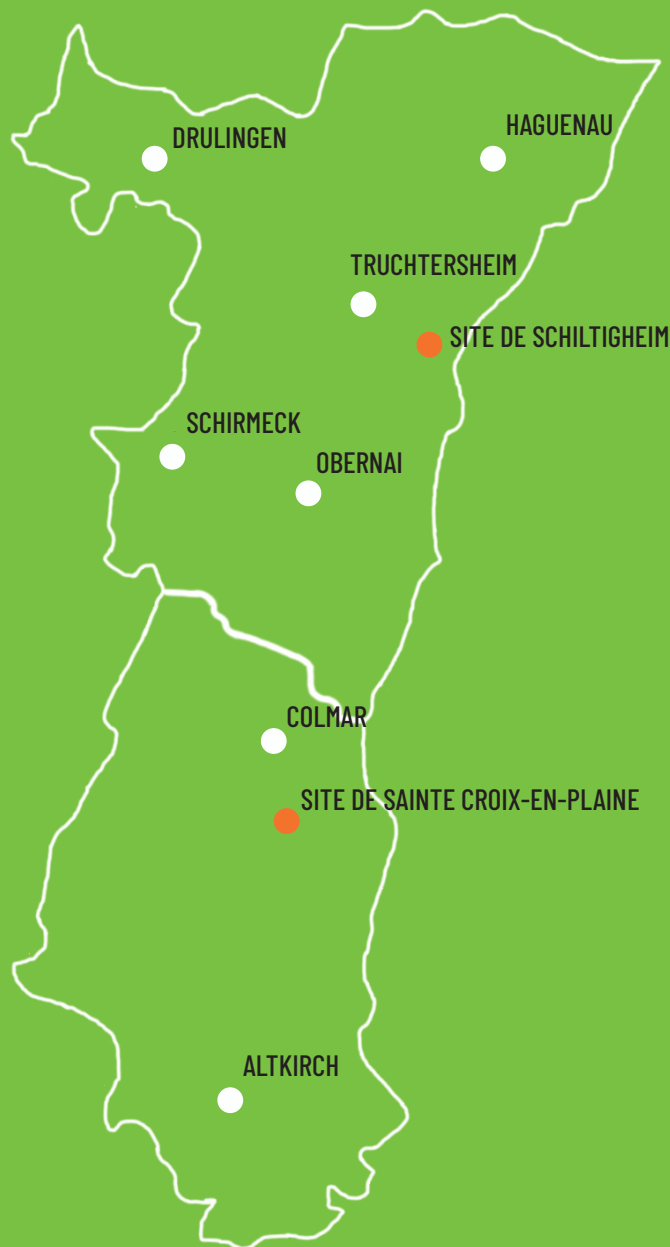
Contact

assistance-commerciale@alsace.chambagri.fr

03 88 19 17 93

BILAN D'ACTIVITÉS 2022

CHAMBRE D'AGRICULTURE ALSACE



La Chambre d'agriculture Alsace est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi sites porté par l'APCA

Conception rédaction : Chambre d'agriculture Alsace
Service Promotion - Communication : Chambre d'agriculture Alsace

Crédits photos

Chambre d'agriculture Alsace
Photothèque APCA
Germain Schmitt
EAV-PHR
ADT

Édition de mars 2023

Coordonnées

Chambre d'agriculture Alsace
Espace Européen de l'Entreprise
2 rue de Rome - CS30022 Schiltigheim
67013 STRASBOURG Cedex
direction@alsace.chambagri.fr

Conception graphique, mise en page

Chambre d'agriculture Alsace
Service Promotion - Communication
Impression : Print Europe